

Guide de prise en main de l'IHM VitamUI

Réaliser une première entrée

Date	Version	
27/01/2023	3.0	
	(Version 6.RC)	

État du document

Maîtrise du document

Responsabilité	Nom	Entité	Date
Rédaction	KAM	Équipe VAS	
Vérification	MVI	Équipe VITAM	24/09/2021
Validation	AGR	Équipe VITAM	27/01/2023

Suivi des modifications

Version	Date	Auteur	Modifications
0.1	28/07/2017	KAM	Initialisation
0.2	24/09/2021	MVI	Relecture et correction
1.0	27/09/2021	AGR	Finalisation du document pour publication de la version 5.RC
1.1	01/03/2022	IJO	Relecture et corrections
2.0	04/03/2022	AGR	Finalisation du document pour publication de la version 5
3.0	27/01/2023	AGR	Mise à jour et finalisation du document pour publication de la version 6.RC

Documents de référence

Document	Date de la version	Remarques
NF Z 44022 – MEDONA – Modélisation des données pour l'archivage	18/01/2014	
Standard d'échange de données pour l'archivage – SEDA – v. 2.1	06/2018	
Standard d'échange de données pour l'archivage – SEDA – v. 2.2	02/2022	Cette nouvelle version du SEDA sera intégrée progressivement à la solution logicielle Vitam à partir de la V5.
Vitam – Organisation de l'information	27/01/2023	
Vitam – Manuel Utilisateur	27/01/2023	
Vitam – Services producteurs	27/01/2023	
Vitam – Règles de gestion	27/01/2023	
Vitam – Gestion des habilitations	27/01/2023	
Vitam – Structuration des <i>Submission Information Package</i> (SIP)	27/01/2023	
Vitam – Structuration des <i>Dissemination Information Package</i> (DIP)	27/01/2023	
Vitam – ReSIP	27/01/2023	

Licence

La solution logicielle VITAM est publiée sous la licence CeCILL 2.1 ; la documentation associée (comprenant le présent document) est publiée sous <u>Licence Ouverte V2.0</u>.

Table des matières

Introduction	4
Avertissements	4
Jeux de tests disponibles	4
Utilisation des jeux de tests	5
Contexte applicatif*	<u></u> 5
Profil de sécurité*	
Sélection des coffres*	5
Contrats d'entrée* et contrat d'accès*	6
Utilisation des interfaces	
Présentation du portail VitamUI	<u></u> 7
Les APPs VitamUI	<u></u> 7
Launcher de navigation entre les APPs	7
Processus	8
Première étape : se connecter	8
Deuxième étape : pré-requis pour effectuer une entrée : paramétrages	10
Import d'un référentiel des règles de gestion*	10
Import d'un référentiel des services agents*	11
Import d'un arbre de positionnement ou d'un plan de classement*	12
Création du contrat d'entrée*	13
Troisième étape : construire un SIP* grâce à ReSIP	15
Quatrième étape : importer un SIP* dans VitamUI	
Cinquième étape : effectuer une recherche	17
Lexique	18

Introduction

Le présent document décrit comment effectuer une première entrée dans la solution logicielle Vitam en utilisant l'IHM VitamUI. Il présente les étapes **obligatoires** de paramétrage et de préparation des versements.

Un lexique en annexe explicite et détaille les principaux objets métiers signalés dans le texte par un astérisque*. Pour chaque terme, il donne une description, un statut obligatoire ou facultatif pour l'opération d'entrée et renvoie vers un document permettant d'approfondir cette notion (« Organisation de l'information » par exemple).

Avertissements

Jeux de tests disponibles

Un dossier de jeux test spécifique « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI.zip » a été établi pour accompagner la documentation « Guide de prise en main », il comporte tous les éléments cités dans le document (référentiels des services agents et des règles de gestion). Il est publié sur le site www.programmevitam.fr

Il est également possible d'effectuer des tests fonctionnels à partir des jeux de données mis à disposition dans le dossier « Jeux_de_tests_fonctionnels_V6RC.zip ». Le dossier zippé comporte les jeux de tests : paquets d'information à archiver (SIP) et objets de référence : contrats d'entrée et d'accès, référentiels des services agents et des règles de gestion, arbres de positionnement, plans de classement, etc., pouvant faciliter tant les tests du back-office que des interfaces. Ce ZIP est publié sur le site www.programmevitam.fr.

Utilisation des jeux de tests

Les jeux de tests comportant la mention _TC doivent être complétés (identifiant de contrats, de profils, d'unités archivistiques de rattachement...).

En cas de purge totale d'un tenant à l'aide de l'IHM de recette¹ (vidé de tous ses référentiels et contenus), ou selon le paramétrage de l'installation de la solution logicielle, il sera nécessaire de modifier les jeux de tests pour que les identifiants des contrats (contrats d'entrée et d'accès), coïncident. Quand la solution logicielle Vitam a le pouvoir de déterminer les identifiants, les identifiants des nouveaux contrats importés après une purge, ne reprennent pas à 1 (Ex : IC-00001) mais suivent les identifiants des anciens contrats.

Contexte applicatif*

Les modifications de contextes applicatifs peuvent déstabiliser le système et empêcher toute action de la solution logicielle, il est recommandé de ne pas modifier les contextes applicatifs et de réserver cette fonction à de « super administrateurs » de la plate-forme.

Profil de sécurité*

Les modifications de profils de sécurité peuvent déstabiliser le système et empêcher toute action de la solution logicielle, il est recommandé de ne pas modifier les profils de sécurité et de réserver cette fonction à de « super administrateurs » de la plate-forme.

Sélection des coffres*

Il est nécessaire de sélectionner un coffre, espace réservé à une organisation utilisatrice et correspondant à un tenant, qui sera paramétré et qui recevra les référentiels et archives versées (certains référentiels sont valables pour toute la plate-forme tandis que d'autres ne concernent qu'un seul coffre).

Il existe des coffres d'administration, dont le numéro varie selon le paramétrage de l'installation.

Contrats d'entrée* et contrat d'accès*

Les contrats d'entrée et d'accès diffèrent suivant le paramétrage initial de la plate-forme (et

1 Voir la documentation VITAM. IHM Recette. Licence Quyerte V2.0.

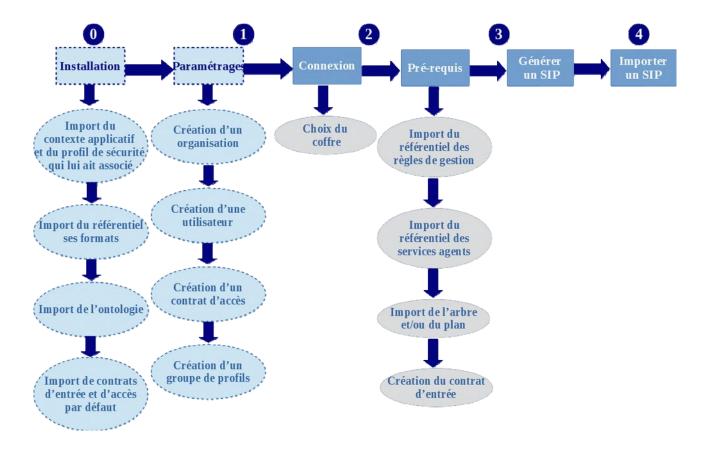
5 / 19

l'utilisation ou non d'un coffre d'administration). En effet, l'identifiant de ces contrats peut être généré par la solution logicielle Vitam, lors de l'import des contrats, ou par le front-office, avant leur import.

Utilisation des interfaces

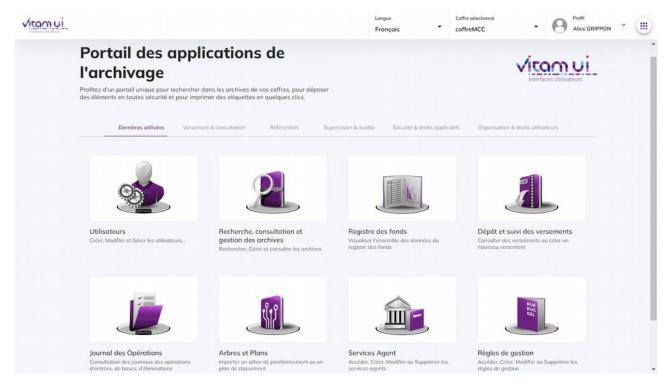
Il est parfois nécessaire de rafraîchir l'IHM VitamUI (touche F5) pour que les actions apparaissent à l'écran (accès à l'APP Contrat d'accès depuis le portail par exemple).Processus

Étapes du processus de premier import dans une plate-forme utilisant la solution logicielle Vitam.



Présentation du portail VitamUI

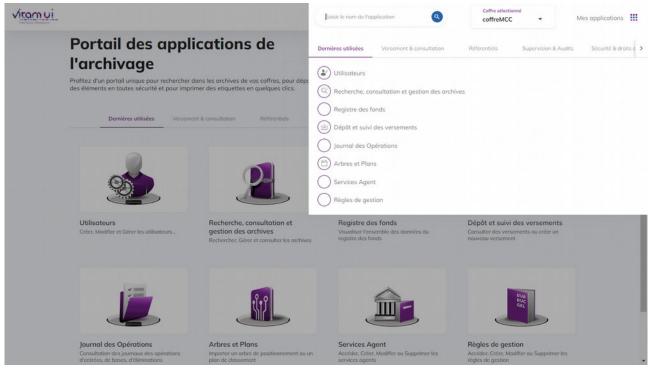
Les APPs VitamUI



L'IHM VitamUI propose une interface modulaire, dans laquelle chaque module est une APP de l'une des fonctionnalités métiers proposées par le système. Afin de faciliter la navigation des utilisateurs, une catégorisation métier a été proposée à partir du portail d'accueil de l'IHM VitamUI.

Launcher de navigation entre les APPs

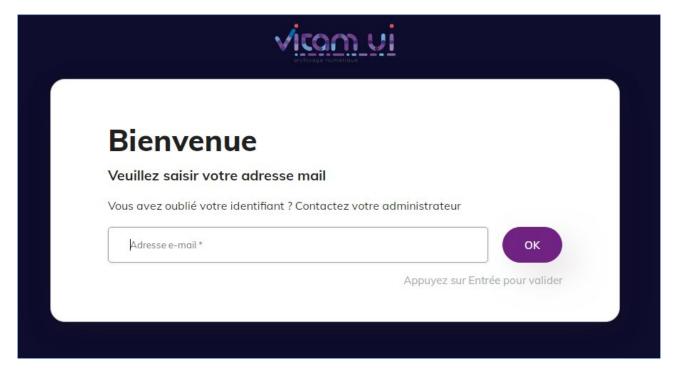
Le Launcher, situé en haut à droite, permet d'accéder à la visualisation de la catégorisation des APPs à tout moment et d'améliorer la navigation entre les APPs sans avoir à passer systématiquement par l'accueil du portail.



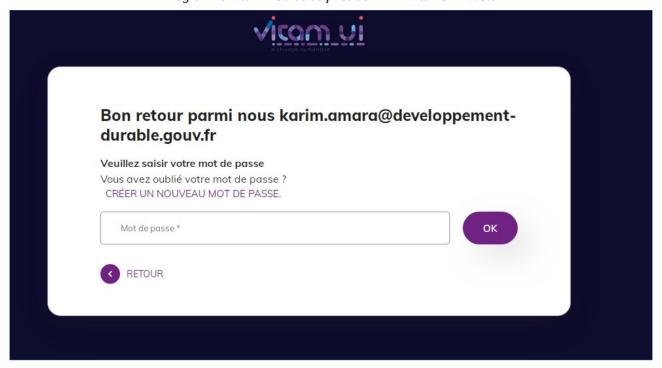
Processus

Première étape : se connecter

Pour s'identifier dans l'IHM VitamUI, l'utilisateur doit saisir son identifiant, et valider en cliquant sur le bouton « OK ».



Puis il doit saisir son mot de passe et valider en cliquant sur le bouton « OK ».



L'utilisateur doit également choisir le coffre, auquel il souhaite se connecter.

Dans l'environnement de recette et démonstration Vitam (rec.env), les autorisations d'accès (création d'une organisation et attribution d'un coffre) sont effectuées par l'équipe programme Vitam à chaque entité utilisatrice.

Deuxième étape : pré-requis pour effectuer une entrée : paramétrages

Avant de pouvoir importer un paquet d'information à archiver (SIP) dans VitamUI, l'utilisateur doit, importer ou créer les référentiels et contrats qui permettront le contrôle du SIP.

Le référentiel des formats est obligatoire, il figure par défaut dans VitamUI lors de l'installation. Il est valable pour l'ensemble de la plate-forme.

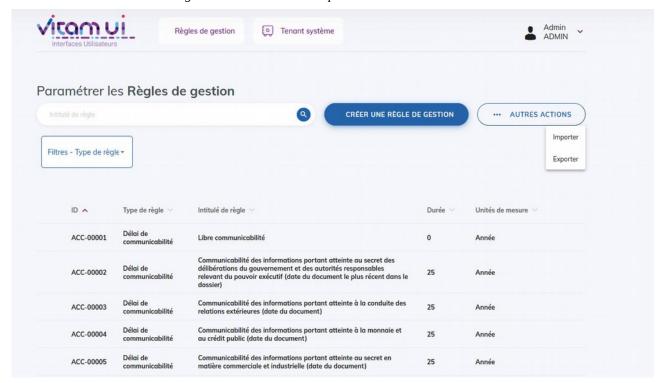
Le contexte applicatif est obligatoire, un contexte « type », dit « d'administration », figure par défaut dans VitamUI lors de l'installation. Il est valable pour l'ensemble de la plate-forme et est associé à un profil de sécurité. Tous deux permettent d'accéder aux services de VitamUI.

L'ontologie est obligatoire : une ontologie est configurée par défaut dans VitamUI. Cette ontologie contient l'ensemble des vocabulaires de type interne, c'est-à-dire les vocabulaires issus du SEDA et les vocabulaires propres à la solution. Elle est valable pour l'ensemble de la plate-forme.

Les contrats d'entrée et d'accès sont obligatoires, mais trois contrats d'accès et deux contrats d'entrée « type », figurent par défaut dans VitamUI lors de l'installation à l'initialisation d'un coffre.

Import d'un référentiel des règles de gestion*

L'utilisateur doit importer un référentiel des règles de gestion via l'APP « Règles de gestion ». Le référentiel des règles de gestion est propre à un coffre.

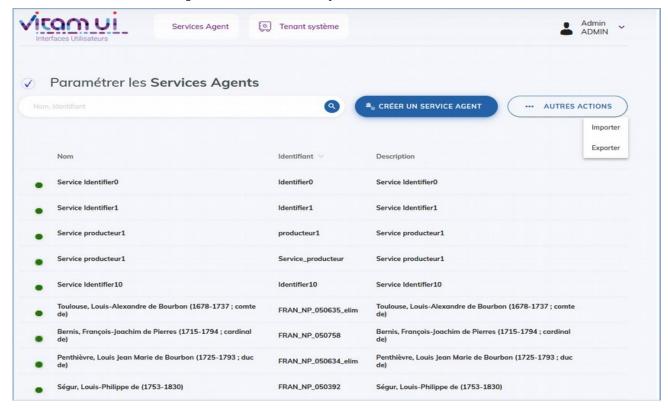


- Pour les tests effectués à partir du jeu de tests « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI », il faut utiliser le fichier nommé « jeu_donnees_OK_regles_CSV.csv ». ²
- L'utilisateur peut également constituer son propre référentiel des règles de gestion au format .csv sur le même modèle.
- Il peut également créer unitairement des règles, au moyen du bouton « Créer une règle de gestion » disponible sur l'APP « Règles de gestion ».

Import d'un référentiel des services agents*

Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'importer un référentiel des services agents* au format .csv via l'APP VitamUI « Services agents ». Ce référentiel a pour vocation d'être utilisé par VitamUI pour effectuer localement les contrôles des services (producteurs ou versants) déclarés par les administrateurs et les utilisateurs en entrée et en accès. Le référentiel des services agents est propre à chaque coffre.

² Dossier « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI » publié sur le site <u>www.programmevitam.fr</u>. Licence Ouverte V2.0.



- Pour les tests effectués à partir du jeu de données « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI », il faut importer le fichier nommé « agencies_init.csv ». 3
- L'utilisateur peut également constituer son propre référentiel des services agents au format .csv.
- Il peut également créer unitairement des règles, au moyen du bouton « Créer une règle de gestion » disponible sur l'APP « Services agents ».

Import d'un arbre de positionnement ou d'un plan de classement*

Dans un troisième temps, il est nécessaire d'importer un référentiel d'arbre de positionnement* et/ou de plan de classement* au format .zip via l'APP VitamUI « Arbres et plans ». L'arbre de positionnement et/ou le plan de classement importés sont propres à chaque coffre.

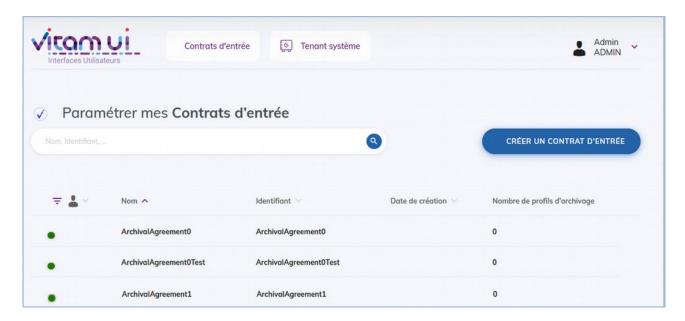
³ Dossier « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI » publié sur le site <u>www.programmevitam.fr</u>. Licence Ouverte V2.0.



- Pour les tests effectués à partir du jeu de données « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI », il faut importer successivement le fichier nommé « Import_arbre.zip » et le fichier intitulé « Import_plan.zip ». 4
- L'utilisateur peut également constituer son propre arbre de positionnement et/ou son propre plan de classement au format .xml.

Création du contrat d'entrée*

Enfin, ce dernier point, facultatif, consiste à créer un contrat d'entrée* via l'APP VitamUI « Contrats d'entrée ». Un contrat d'entrée est propre à un coffre.



Le bordereau de transfert du SIP doit, donc par défaut, déclarer l'identifiant du contrat enregistré

⁴ Dossier « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI » publié sur le site <u>www.programmevitam.fr</u>. *Licence Ouverte V2.0.*13 / 19

dans la solution logicielle Vitam.

Avertissement

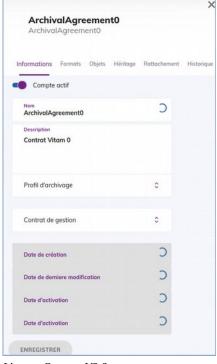
Selon le paramétrage initial de la plateforme et l'utilisation ou non d'un tenant d'administration :

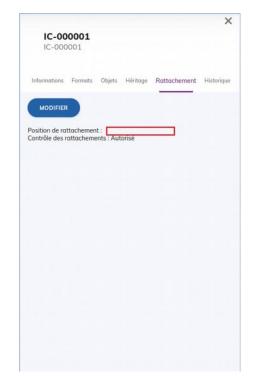
- Soit l'utilisateur attribue l'identifiant du contrat avant import,
- Soit la solution logicielle Vitam le générera automatiquement lors de l'import, sous la forme IC-0000x.

Certains SIP fournis dans les jeux de tests (Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI) spécifient des contrats d'entrée qui leur sont propres dans la balise <ArchivalAgreement>. Pour pouvoir effectuer une entrée avec ces SIP, il faut :

- soit importer le contrat d'entrée correspondant, désigné dans la balise ArchivalAgreement du bordereau de transfert,
- soit modifier le bordereau de transfert, en remplaçant la valeur de la balise ArchivalAgreement par « IC-000001 » par exemple ou l'identifiant d'un contrat d'entrée déjà importé dans la solution logicielle Vitam.

Dans l'APP VitamUI « Contrats d'entrée », le statut du contrat d'entrée utilisé doit être actif et une position de rattachement doit être spécifiée. Ces éléments sont visibles via le panneau latéral du contrat d'entrée.



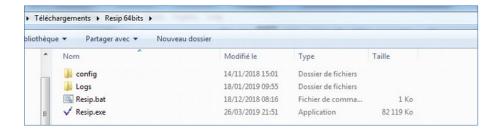


Troisième étape : construire un SIP* grâce à ReSIP5

La moulinette ReSIP conçue et développée par l'équipe programme Vitam, a pour objectifs :

- d'importer des structures arborescentes d'archives et les fichiers qui les représentent ;
- d'enrichir les métadonnées de description et de gestion des unités archivistiques (ArchiveUnits) ainsi que les métadonnées techniques des fichiers (BinaryObjects) ;
- d'exporter les structures arborescentes d'archives et les fichiers qui les représentent sous une forme importable dans la solution logicielle Vitam ou sous la forme d'une arborescence de fichiers.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de la moulinette ReSIP, se référer à la documentation *ReSIP*, Partie 2.3. : « Lancement de la moulinette ReSIP ».



Quatrième étape : importer un SIP* dans VitamUI

L'utilisateur peut ensuite importer le SIP à partir de l'APP VitamUI « Dépôt et suivi des versements ».

Il sélectionne le SIP à importer. Pour les tests effectués à partir du jeu de données « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_VitamUI », il faut utiliser le fichier nommé « SIP_Mercier.zip ». Il procède au versement au clic sur le bouton « Dépôt d'un versement ».



Avertissement

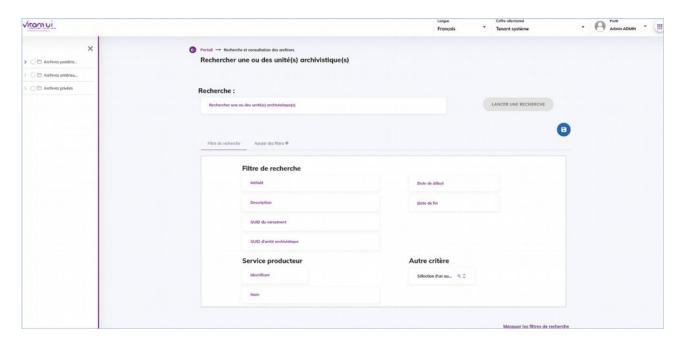
En cas d'échec de l'import, vérifier que l'identifiant du contrat d'entrée et que du service producteur déclarés dans le manifeste (bordereau de versement) existent dans l'IHM VitamUI.

Les causes les plus fréquentes d'échec de l'import peuvent être les suivantes :

- Mauvais identifiant du contrat d'entrée,
- Contrat d'entrée inactif au lieu d'être actif,
- Services producteur et versant absents du référentiel des services agents,
- Déclaration de règles de gestion qui ne sont pas présentes dans le référentiel des règles de gestion,
- Absence d'un exemplaire « original » (master), alors que le contrat d'entrée le rend obligatoire.

Cinquième étape : effectuer une recherche

Afin de rechercher une archive, l'utilisateur se sert de l'APP « Recherche et consultation des archives ». Il doit préalablement avoir les autorisations nécessaires pour lui permettre d'accéder à cette APP et aux archives.



L'utilisateur saisit ses critères de recherche (globale, avancée ou de position). L'IHM VitamUI effectuera la recherche à partir des critères de filtre saisi et dans le périmètre désigné par le contrat d'accès.

Avertissement:

Dans l'APP « Contrat d'accès », le statut du contrat associé au profil de l'utilisateur doit être actif, les producteurs sélectionnés et des droits autorisés, sans quoi la recherche dans les archives ne retournera aucun résultat..

Licence Ouverte V2.0. 17 / 19

Lexique

Objet	Définition	Obligatoire/ facultatif	Renvois vers la documentation Vitam
Contexte applicatif	Formalise les interactions entre un service externe et la solution logicielle Vitam. Il permet notamment d'authentifier une application et de lui affecter des droits dans la solution logicielle Vitam. Un paramètre permet de désactiver ce contrôle sur les tenants et les contrats : le contexte applicatif permet alors à l'application externe d'accéder à l'ensemble des services mis à disposition par la solution logicielle Vitam.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6, Partie 6.1.6 Organisation de l'information Partie 4.2 Gestion des habilitations Partie 2.2.4
Tenant ou coffre	Espace réservé à une entité utilisatrice au sein d'une implémentation, disposant d'une configuration adaptée à ses besoins et d'une partition propre des archives versées. Certains référentiels sont valables pour toute la plateforme tandis que d'autres ne concernent qu'un seul tenant. Certains tenants sont spécifiques et permettent de réaliser des taches de « super administration » : import du référentiel des formats, de contextes applicatifs ou de l'ontologie.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 1 Partie XII Organisation de l'information (p.13)
Référentiel des règles de gestion	Décrit les règles de gestion (durée d'utilité administrative, communicabilité, diffusion) applicables aux unités archivistiques transférées dans la solution logicielle Vitam. Ces règles seront utilisées pour calculer les échéances auxquelles sont soumises les unités archivistiques correspondantes et déclencher les opérations correspondantes. Ce référentiel est un fichier au format .csv.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.B Règles de gestion Organisation de l'information Partie 4.1
Référentiel des services agents	Décrit les services agents (service producteur, service versant) applicables aux entrées de SIP dans la solution logicielle Vitam. Il permet d'effectuer des contrôles des services déclarés lors de l'entrée ou de l'accès.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.C Services Agents Organisation de l'information Partie 4.1
Contrat d'entrée	Définit les droits d'une application connectée à la solution logicielle Vitam en termes de transfert d'archives, Précise le contenu et la forme des archives que ces utilisateurs souhaitent transférer dans la solution logicielle Vitam, Définit les modalités de transfert de ces archives à la solution logicielle Vitam Précise les services mis en œuvre par la solution logicielle Vitam pour les archives à transférer.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.D Organisation de l'information Partie 4.2 Gestion des habilitations Partie 2.2.5
Contrat d'accès	Définit les droits d'une application connectée à la solution logicielle Vitam en termes de recherche, de	Obligatoire	– Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.E

Licence Ouverte V2.0. 18 / 19

	consultation, de mise à jour et de gestion des archives prises en charge par la solution logicielle Vitam.		 Organisation de l'information Partie 4.2 Gestion des habilitations Partie 2.2.6
SIP Submission Information Package	Il s'agit des paquets informationnels transférés au système d'archivage Il s'agit d'un conteneur (de format .zip ou .tar) comprenant tous les objets à archiver (quel que soit leur format), ainsi qu'un bordereau les accompagnant (fichier xml conforme au schéma de la norme NF Z44-022 et au SEDA 2.0.).	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 3 Organisation de l'information Partie 3.1 Structuration des SIP
DIP Dissemination Information Packages	Il s'agit des paquets informationnels générés par le système d'archivage mis à disposition pour consultation. Il s'agit d'un conteneur (de format .zip ou .tar) comprenant tous les objets archivés (quel que soit leur format), ainsi qu'un bordereau les accompagnant.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 4 Partie V Organisation de l'information Partie 3.3 Structuration des DIP
Profil de sécurité	Pour un contexte applicatif* donné, le profil de sécurité* formalise les privilèges, c'est-à-dire les droits octroyés à une application externe par la solution logicielle Vitam, et par conséquent les points d'accès par lesquels cette application, une fois authentifiée, pourra transmettre des requêtes à la solution logicielle Vitam		- Manuel gestion des habilitations, chapitre 2, partie 3